

# Saint-Péray

M A G A Z I N E

n°1 Décembre 1996 :  
Premier numéro de  
Saint-Péray Magazine

n°4 Juin 1998 :  
Edition du plan  
de Saint-Péray

Décembre 1999 : n°7  
Passage à l'an 2000

n°8 Juin 2000 :  
Rénovation de la place  
de l'Hôtel de ville

n°11 Décembre 2001 :  
Inauguration de l'Hôtel de ville  
et du CEP du Prieuré

n°20 Mars 2005 :  
Inauguration du collège de Crussol

Juin 2003 : n°15  
Saint-Péray en ligne  
[www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)

Décembre 2003 : n°16  
Ouverture du centre  
multi-accueil  
«Les Loupiots»

n°25

n°23 Mars 2006 :  
40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage  
Saint-Péray - Groß-Umstadt

n°17 Mars 2004 :  
La communauté de communes  
Rhône-Crussol

**10** ans  
de Saint-Péray Magazine



# DICOBAT SA

www.dicobat.fr

**Economie et Coordination de la Construction**

**Assistance Maître d'Ouvrage - Conseil HQE® - CSPS**

Qualité O.P.Q.T.E.C.C. - Membre U.N.T.E.C.

Siège Social :  
Z.A. la Maladière - Pôle 2000 Nord  
07130 SAINT-PÉRAY  
Tél.: **04 75 74 70 70**  
Fax: 04 75 74 70 71  
E-mail : economiste@dicobat.fr

Agence Avignon :  
30133 LES ANGLÉS  
Tél.: **04 32 70 20 75**  
Fax: 04 90 84 17 32  
E-mail : agence.sud@dicobat.fr

# SURVEILLANCE PÔLE 2000 Vous télésurveille



## COCA SUD-EST

*Nous œuvrons pour demain*

- ADDUCTION EAU POTABLE
- ASSAINISSEMENT
- IRRIGATION
- RESEAUX SECS
- RESEAUX EAU CHAUDE ET TUYAUTERIES INDUSTRIELLES



SECTEUR TRAVAUX VALENCE

Quartier Mauboule  
B.P. 509  
26005 VALENCE Cedex

SIEGE SOCIAL  
24, rue Champ Dolin  
B.P. 610  
69804 SAINT-PRIEST Cedex

Tél.: 04 75 86 14 30  
Fax : 04 75 56 91 31  
coca-sudest@gtm-construction.com

Tél.: 04 72 22 45 30  
Fax : 04 72 22 45 31

Matériaux de construction - Menuiserie  
Carrelage - Sanitaire  
Cheminée SUPRA



Combustibles  
Bois de chauffage

# COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray  
Tél.: **04 75 40 30 31** - Fax: 04 75 81 08 90

# GMD

HYGIÈNE PUBLIQUE  
et ENVIRONNEMENT



- **D**ératisation - **D**ésinsectisation
- **D**ésinfection
- **P**rotection anti-pigeons
- **N**ids de guêpes

Le Sagittaire B.P. 124  
07130 SAINT-PÉRAY  
Fax : 04 75 40 14 65

Ets agréé n° PARH 00016 - Min. agriculture et alimentation

**04 75 40 47 50**



«Tourisme en autocars... pour le Plaisir de voyager en groupe»

07130 Saint-Péray - Tél.: 04 75 81 09 09  
Mail : courriers-rhodaniens@courriers-rhodaniens.fr



**T.VULPAT OPTICIEN**  
USINOPTIQUE

40 RUE DE LA REPUBLIQUE  
07130 SAINT-PÉRAY  
TEL:04.75.40.47.23



Location de Matériels et toute  
la Motoculture de Plaisance

# B.L.S. MOTOCULTURE

670 Av. Jean Moulin  
07500 Guilhaud-Granges

LOCATION - VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN

Concessionnaire : **Husqvarna**  
ISEKI Pro

S.A.V. : **BRIGGS et STRATTON**  
Groupes électrogènes **SDMO**

**Tél.: 04 75 80 00 28**  
www.brico-location-services.com



Chaque année, l'édition du mois de décembre du Saint-Péray Magazine est l'occasion de se retourner sur les derniers mois écoulés. Avant que 2006 ne tire sa révérence, je ne résiste pas au plaisir de goûter à nouveau à la saveur toute particulière de cette année placée sous le signe du jumelage et du triple anniversaire de partenariats européens : 40 ans de jumelage avec Groß-Umstadt, 5 ans de jumelage avec Asso et 15 ans de pacte d'amitié avec Santo Tirso.

De la réception d'une délégation de Groß-Umstadt au mois de mai, au déplacement d'une délégation saint-pérolaise à Asso au mois d'octobre, en passant par les déplacements à Santo Tirso et à Groß-Umstadt, sans oublier bien sûr notre fête des vins et du jumelage, nombreuses ont été les occasions de célébrer cet anniversaire symbolique qui compte dans l'histoire de notre commune. Pour prolonger le plaisir, le traditionnel « Clin d'œil » de ce magazine est d'ailleurs tout entier consacré à ces échanges européens.

Un anniversaire chasse l'autre et ces derniers jours de décembre sont pour moi l'occasion de souhaiter un heureux anniversaire... à notre magazine qui souffle ses 10 bougies. Il y a 10 ans, en effet, paraissait le tout premier numéro du Saint-Péray Magazine.

Les vœux que je formulais à l'époque, « j'ose espérer que la lecture de cette revue vous apportera informations, pourquoi pas détente, et le désir de participer, vous aussi, à l'amélioration de notre cité », sont toujours autant d'actualité.

Afin d'améliorer sans cesse ce vecteur d'information privilégié que constitue votre Saint-Péray Magazine, celui-ci a d'ailleurs connu des évolutions régulières, pour une revue plus claire, plus dynamique, plus moderne.

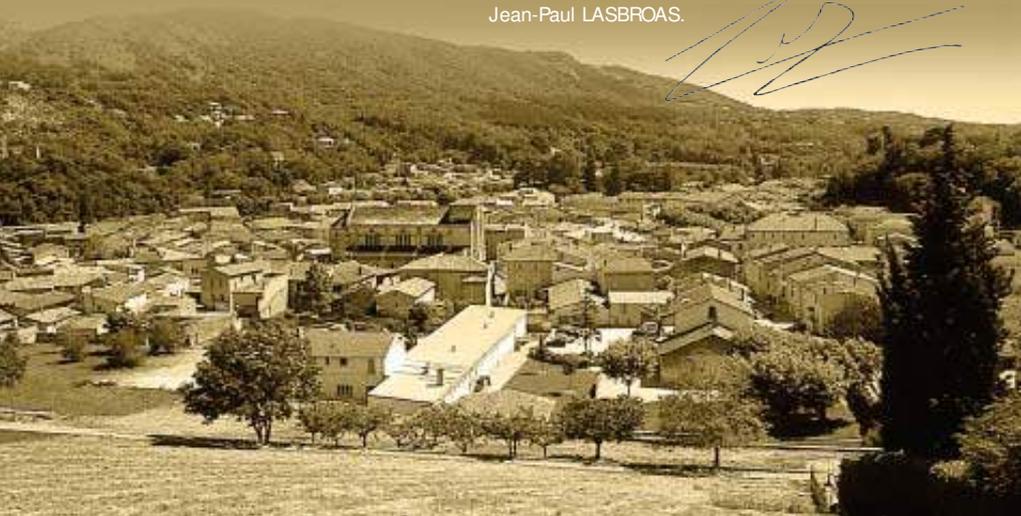
Après le passage à la quadrichromie pour l'ensemble du magazine en 2001 puis la parution d'une 3<sup>ème</sup> édition annuelle en 2003, ce numéro 25 marque le point de départ d'une évolution de la maquette, avec une place plus large accordée aux illustrations, des textes plus aérés, pour un plus grand confort de lecture.

Désormais, vous retrouverez également un dossier consacré à un domaine de l'action municipale au cœur de l'actualité : avec l'inauguration de l'école maternelle du Quai au mois de septembre, il semblait naturel de dédier ce tout premier dossier à la vie scolaire.

L'objectif est de rendre l'information à la fois plus attrayante et plus complète et d'accroître la diversité des sujets abordés, dans la droite ligne de ce qui fait le style de ce magazine depuis une décennie : un magazine à votre service qui vous informe sur la vie de notre cité.

Bonne lecture à tous... et permettez-moi, pour finir, de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année : meilleurs vœux de santé et de prospérité pour la nouvelle année, que le bonheur et la réussite soient au rendez-vous en 2007 !

Le Maire,  
Jean-Paul LASBROAS.



## RELATIONS INTERNATIONALES

Jumelages en fêtes 2/3

## VIE PRATIQUE

Mieux comprendre ses feuilles d'impôts locaux 4/5

## TRAVAUX AMENAGEMENT

Le point sur les travaux 6/7

## LE DOSSIER

Vie scolaire 8/9

## CLIN D'ŒIL

Retour sur l'anniversaire du jumelage 10/11

## CULTURE ANIMATIONS

Destination Terroir 12

## DERNIERE MINUTE

Le réseau CTAV en 2007 13

## PATRIMOINE

C'était il y a 70 ans 14/15

## A L'HONNEUR

East side story 16/17

## VIE ECONOMIQUE

Du nouveau dans la vie économique locale 18

## INTERCOMMUNALITE

De nouveaux équipements 19

## ETAT CIVIL

Ils sont nés...  
Ils se sont unis...  
Ils nous ont quittés... 20



**En couverture**  
10 ans de Saint-Péray Magazine

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la Mairie de Saint-Péray, Place de l'Hôtel de Ville 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78

Direction de la publication : Jean-Louis TERRIER

Rédacteur en chef : Jean-Louis TERRIER

Rédaction, photos, maquette : Damien LAPÔTRE

Crédit illustration : Ville de Saint-Péray, ABC English, Myriam SMITH,

M. & Mme NICOLAS.

Régie publicitaire : Place de l'Hôtel de Ville - 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77.

Fabrication : Viacom - 7 rue Pierre et Marie Curie - 07130 St-Péray

Dépôt légal : n° 38-LI/96

Votre magazine sur le site internet : [www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)



40 ans d'amitiés européennes.

# Jumelages en fêtes...

*Année du 40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec Groß-Umstadt, du 5<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec Asso et du 15<sup>ème</sup> anniversaire du pacte d'amitié avec Santo Tirso, l'année 2006 a revêtu un caractère symbolique sur le front des relations avec nos villes amies. Et c'est tout naturellement que les derniers mois écoulés ont été particulièrement fertiles en terme d'échanges et de rencontres.*



Défilé des maires à Groß-Umstadt.

## ... Aux 4 coins de l'Europe



### A Santo Tirso...

La réception d'une délégation de Groß-Umstadt à l'Ascension, dans le cadre d'une grande rencontre européenne avait marqué l'ouverture de ces célébrations du triple anniversaire.

Celles-ci se sont poursuivies au Portugal, dans notre ville partenaire de Santo Tirso, où Saint-Péray était officiellement représenté par M. VIGNON, conseiller municipal, et son épouse, à l'occasion de la Fête de Sao Bento, du 6 au 11 juillet 2006.

jumelage avec la présence remarquée d'une chorale des enfants des écoles primaires de la commune et d'un groupe d'élèves germanistes du collège de Crussol qui a présenté un poème en l'honneur du jumelage ou encore, bien sûr, le traditionnel défilé réunissant une cinquantaine de chars sous la bannière de l'Europe et des pays européens...

Autant de moments forts savourés pleinement par les 150 Allemands, la vingtaine d'Italiens et les deux représentants de Santo Tirso présents à Saint-Péray pour fêter à nos côtés l'amitié et la fraternité européenne.



### A Saint-Péray...

Mais c'est véritablement notre Fête des Vins et du Jumelage des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 septembre, qui a constitué pour les Saint-Pérollais l'apogée de ces célébrations, avec un programme festif de choix, placé sous le signe de l'amitié européenne.

Dans une ville toute entière décorée aux couleurs de la fête, de l'Europe et du jumelage, Français, Allemands, Italiens et Portugais, ont eu tout loisir de célébrer ce triple anniversaire, au rythme de ces rendez-vous conviviaux que furent l'inauguration de l'exposition «40 ans de jumelage» au CEP du Prieuré, la soirée du jumelage avec l'élection de notre nouvelle reine Laetitia MALBURET et de ses dauphines Anaïs BRAUD et Joannie LUCE, la soirée «Une place, une ville» dans le cadre des animations musicales du samedi soir, la cérémonie officielle du



### A Groß-Umstadt...

Ce succès populaire, les 150 membres de la délégation saint-pérollaise l'ont de nouveau vécu à Groß-Umstadt, 15 jours plus tard, du 14 au 18 septembre, à l'occasion du déplacement en Allemagne. Là encore, nos amis Umstädters avaient placé leur Winzerfest sous le signe du 40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage.

L'accueil chaleureux et le programme des festivités ont laissé à tous les participants de Saint-Péray le souvenir de moments inoubliables d'amitié, de partage, de fête. Le plus grand moment aura sans conteste été le défilé puisque sur la centaine de chars ou associations présents, près de la moitié avait décidé de mettre la France et Saint-Péray à l'honneur. Et puisqu'il est question d'honneur, comment ne pas adresser nos félicitations aux trois Saint-Pérollais honorés



Le comité de jumelage au cœur de l'Europarade.

par notre ville jumelle pour leur activité au service du développement des échanges entre Groß-Umstadt et Saint-Péray : Mme Lucette BUREL, M. Jean-Pierre BEAL et M. Guy PAILLAUD.



### A Asso...

Quinze jours plus tard, du 29 septembre au 2 octobre, c'est en Italie, à Asso, que les représentants de la ville de Saint-Péray et le comité de jumelage se sont déplacés. 30 personnes ont participé à ce voyage au cœur de la région des lacs pour célébrer avec nos amis italiens les 5 années d'une jeune mais active union entre Asso et Saint-Péray.

### Et pour tous les âges...

A côté de ces échanges entre municipalités, comités de jumelage mais aussi et surtout entre citoyens, les échanges scolaires initiés sous l'égide du collège de Crussol, en partenariat avec le

comité de jumelage et la mairie, ont eux aussi connu une forte activité.

Au cours de ces derniers mois en effet, nombreux ont été les élèves du collège à bénéficier des excellentes relations d'amitié entre Asso et Saint-Péray d'une part, et entre Groß-Umstadt et Saint-Péray d'autre part. Après la réception de scolaires italiens au mois d'avril, puis le déplacement d'élèves français à Groß-Umstadt au mois de mai, ce fut au tour d'une vingtaine d'élèves allemands, de découvrir notre ville au terme d'un séjour d'une semaine chez leurs correspondants français, du 5 au 12 octobre, pour ce qui fut le dernier échange d'une année 2006 faste.

Pouvait-il y avoir plus beau symbole d'ailleurs que de laisser à la jeune génération, cette génération qui est le futur de ces partenariats européens, le soin de refermer le chapitre 2006 des relations internationales, avant d'écrire, dès l'année prochaine, de nouvelles pages de cette belle amitié ?



Les petits Saint-Pérollais à l'heure européenne.

### ABC English

L'association ABC English propose une palette d'activités en anglais et pour tous les âges. Qu'il s'agisse des ateliers animés par des professeurs bilingues ou des rencontres entre anglophones et anglophiles, les propositions s'adressent à tous ceux qui désirent pratiquer l'anglais de façon ludique et décontractée.

Les enfants francophones se familiarisent avec la langue et la culture anglo-saxonnes, par le jeu, le mouvement et la musique, au sein des ateliers hebdomadaires qui leur sont destinés. Les adultes ont quant à eux la possibilité de participer à des groupes de conversation, qui leur permettent d'améliorer leur anglais et de prendre l'habitude de s'exprimer avec une plus grande aisance à l'oral.



Les grands enfants et jeunes adolescents ont même la possibilité de participer à un échange avec une école de Cleveland et de vivre des moments sympatiques avec de jeunes Américains de leur âge. ABC English organise ainsi régulièrement des échanges avec cette ville américaine, alternativement en France et aux Etats-Unis. L'occasion de découvrir un pays, une langue et une culture au cours de séjours en familles d'accueil. L'occasion également de se découvrir mutuellement et de mieux se comprendre.

Quant aux anglophones d'origines diverses, enfants ou adultes, ABC English leur offre la possibilité de poursuivre la pratique de la langue anglaise sous des formes variées (théâtre, cafés, jeux, échanges de livres et de DVD...).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'association **ABC English** par téléphone au 04 75 82 80 41 ou par courriel à l'adresse suivante : [abcenglish26@hotmail.com](mailto:abcenglish26@hotmail.com)

# Mieux comprendre ses feuilles d'imp

*Il y a quelques semaines, chaque contribuable a vu arriver dans sa boîte aux lettres les traditionnels avis d'impositions locales (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties). Petit décryptage sur ces fameux impôts locaux...*

Cette fiscalité constitue une ressource essentielle pour la collectivité, mais il faut toutefois savoir que la commune n'est qu'un bénéficiaire parmi d'autres du produit de ces taxes aux côtés du Département, de la Région et, plus récemment de la Communauté de communes.

Pour chacune de ces taxes, la somme à payer correspond au produit de la base et du taux :

- la base (ou l'assiette) dépend de la valeur locative ou de la valeur du terrain.
- le taux est voté par l'assemblée délibérante (conseil municipal, conseil général, conseil régional, conseil communautaire) au moment du vote du budget – c'est le seul et unique paramètre que les collectivités peuvent faire évoluer.

## Taxe d'habitation

**IDENTIFICATION DE VOTRE IMPOSITION**

DEPARTEMENT: ARDECHE 070  
 COMMUNE: SAINT-PERAY 281  
 LIEU DE L'IMPOSITION: Un exemple avec la taxe d'habitation

**OCCUPANT(S)**

**DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS**

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communauté	Département	Taux spéciale d'équipement	Total des cotisations
Valeur locative brute	5124		5124	5124		
Valeur locative moyenne	3375		3375	2008		
• général à la base	15 %		15 %			
A B A T T E M E N T	506		506			
• personnes à charge						
- par personne rang 1 ou 2	15 %		15 %	10 %		
pour 1 personnes	506		506	201		
- par personne rang 3 ou +	20 %		20 %	15 %		
pour personnes						
• spécial à la base						
Base nette d'imposition	4112		4112	4923		
Taux d'imposition 2006	17,25 %		0,338 %	7,25 %		
Cotisations 2006	709		14	356		1079
Rappel taux d'imposition 2005	17,25 %		0,338 %	6,7 %		
Rappel cotisations 2005	699		14	324		
Variation en valeur	+10		0	+32		
en pourcentage	+1,43 %		0 %	+9,88 %		
Abattements de réduction 2006						
• général à la base						
• personnes à charge (rang 1 ou 2)						
• personnes à charge (rang 3 ou 4)						
• spécial à la base						
<b>EVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2005 ET 2006</b>						
	ANNEE 2005	ANNEE 2006	En valeur	En pourcentage	Plafonnement pour	
(a) Cotisations	1083	1126	+43	+3,97 %	base directe	
(b) Allègements					Plafonnement	
(c) = (a) - (b) Somme à payer	1083	1126	+43	+3,97 %	autres le revenu	+ 47
<b>LOCAUX TAXES : NOMBRE 01 REGIME P.</b>						
Taux global 2006	20,17 %					
Cotisation-référence 2003						
						Montant de votre impôt: 1126

**Part de la Commune :**  
pas d'augmentation du taux par rapport à 2005 (17,25 %).

**Part du Département :**  
taux en augmentation de 8 % par rapport à 2005.

**Part de l'intercommunalité (Communauté de communes Rhône-Crussol) :**  
pas d'augmentation du taux par rapport à 2005 (0,338 %).

**Frais encaissés par l'Etat :**  
frais de gestion de la fiscalité directe locale, soit 4,40 % du montant total de l'impôt.

# ôts locaux

## Taxe foncière

### Exemple avec la taxe d'habitation :

Dans le cas de la taxe d'habitation, l'assiette est la valeur locative (VL) de l'immeuble imposé définie par les services fiscaux. Elle varie en fonction de la situation géographique de l'habitation, des éléments de confort...

La taxe d'habitation est perçue pour tout logement occupé au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition à quelque titre que ce soit : propriétaires, locataires, logements de fonction.

L'exemple détaillé ci-contre présente la taxe d'habitation d'un contribuable saint-pérollais, propriétaire d'une maison.

*Il nous montre que moins des 2/3 de la somme payée revient à la commune, soit environ 63%.*

### Exemple avec la taxe foncière sur les propriétés bâties :

Dans le cas de la taxe foncière sur le bâti (TFB), l'assiette est la valeur locative de l'immeuble imposé (VL) divisée par 2.

La TFB s'applique à tout propriétaire pour l'immeuble qu'il possède au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition. Elle est perçue au profit des communes et de leurs groupements, des départements et des régions.

L'exemple détaillé ci-contre présente la taxe foncière sur les propriétés bâties d'un contribuable saint-pérollais, propriétaire d'une maison.

*Il nous montre que moins de 50 % de la somme payée revient à la commune (530 sur un total de 1145).*

  
**AVIS D'IMPOSITION**  
**TAXES FONCIÈRES**  
 perçues et payées par la commune, le département, la région et divers organismes

2006

DÉPARTEMENT : 070 ARDECHE      COMMUNE : 281 A-SAINTPÉRAY

### DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Taxe ordures ménagères	Total des cotisations
<b>Propriétés bâties</b>								
Taux 2005	20,67 %		0,389 %	11,38 %	1,78 %		6,28 %	
Taux 2006	20,67 %		0,389 %	12,29 %	1,92 %		6,09 %	
Adresse								
Base	2562		2562	2562	2562		2562	
Cotisation	530		10	315	69		156	1060
Adresse								
Base								
Cotisation								
Total des cotisations	2005		10	213	33		156	
	2006		10	315	69		156	
Variation en % ( )	+1,32 %		0 %	+47,89 %	+49,40 %		-1,23 %	
	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Chambre d'agriculture	
<b>Propriétés non bâties</b>								
Taux 2005	%							
Taux 2006	%							
Base taxe non agricole								
Base taxe agricole								
Total des cotisations	2005							
	2006							
Variation en % ( )	%							
	Dégrèvements jeunes agriculteurs des propriétés non bâties	Base de la taxe foncière	Mécanisme taxe sur la taxe	Caisses d'assurance des accidents agricoles				
Jeunes agriculteurs (JA)	Base - État - Région							
Frais de gestion de la fiscalité directe locale : 85 Dégrèvement = Habitation principale : 0 Dégrèvement JA = État : 0 Dégrèvement JA = collectivités : 0								
<b>Montant de votre impôt :</b>								<b>1145</b>

**Part de la Commune :** pas d'augmentation du taux par rapport à 2005 (20,67 %).

**Part de l'intercommunalité (Communauté de communes Rhône-Crussol) :** pas d'augmentation du taux par rapport à 2005 (0,389 %).

**Part du Département :** taux en hausse de 8 % par rapport à 2005.

**Part de la Région :** taux en augmentation de 7,8 % par rapport à 2005.

**Taxe d'enlèvement des ordures ménagères :** taux en baisse de 3,02 % par rapport à 2005 (de 6,28 % en 2005 à 6,09 % en 2006).

**Frais encaissés par l'Etat :** frais de gestion de la fiscalité directe locale, soit 8 % du montant total de l'impôt.

# La nouvelle passerelle du Quai

**Le point  
sur les  
travaux**

*Après quelques travaux préparatoires, dont la création des supports béton sur les deux rives*

C'est au terme d'une opération de levage toujours très spectaculaire en raison de l'engin utilisé pour soulever la lourde structure en fer (longue de 22 mètres, elle pèse plus de 4 tonnes) que la nouvelle passerelle a pu accueillir ses premiers piétons en la personne de M. le Maire, accompagné de M. CRESPIN, directeur des services techniques municipaux.

Fabriquée par l'entreprise Atlantique Sud de Paimbœuf (44) qui a su concilier résistance, avec l'utilisation de l'aluminium qui offre la meilleure tenue aux agents atmosphériques, sécurité, avec de larges garde-corps, et esthétique, avec un platelage en bois exotique, cette passerelle est également agrémentée de bacs à fleurs et d'un éclairage indirect de couleur bleue.

Désormais, la nouvelle passerelle en aluminium trône fièrement au-dessus du Mialan, au débouché de la rue de Crussol, avant que d'autres travaux d'embellissement et de sécurisation des entrées Quai et Marcale ne viennent parachever cette installation.

Dans les prochains mois, ce sera au tour de la passerelle des Gendarmes de laisser place à une construction plus moderne et plus fonctionnelle. Actuellement à l'étude, le projet sera bientôt soumis aux services concernés.

*Avec la dépose de cette vieille passerelle, c'est une page de l'histoire de notre commune qui vient de se tourner, puisque celle-ci avait accueilli ses premiers piétons il y a plus de soixante-dix ans, au début des années 1930.*

**Depuis le mois de juillet, une nouvelle passerelle relie le quai Bouvat et le quartier de Marcale**

*pour permettre l'arrimage de l'ouvrage, la nouvelle passerelle a pris place au-dessus du Mialan, à côté de son aînée.*



*Passerelle du Quai, bonjour la nouvelle...*

Pour des raisons de sécurité, les deux passerelles ont cohabité pendant trois mois, le temps d'effectuer les transferts des différents réseaux passant sous les ouvrages. Et le 12 octobre, l'entreprise Valence Levage était de nouveau «sur le pont» pour procéder à la dépose de l'ancienne structure.



*Premiers pas sur la passerelle.*



*... au revoir l'ancienne.*

## Aménagements au cimetière

Dans le courant du mois d'octobre, des travaux d'aménagement et d'embellissement ont été réalisés au cimetière : une partie des allées de l'ancien cimetière a été entièrement reprise et goudronnée et deux nouveaux points d'eau ont été aménagés

Un effort particulier a également été réalisé sur l'embellissement du cimetière avec la création d'espaces fleuris et la réfection, par les services techniques municipaux, de la peinture du portail d'entrée.

Enfin, suite à la reprise de concessions non renouvelées par les familles et dont le terme était échu, le caveau communal a été entièrement rénové.

L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans un plan triennal d'embellissement du cimetière, opération à laquelle une enveloppe globale de 120 000 € est allouée. En 2006, ce sont plus de 55 000 € qui auront ainsi été consacrés au cimetière municipal.



## Travaux avenue de Groß-Umstadt

Après la réfection des réseaux de gaz, puis le goudronnage des ronds-points, une intervention a eu lieu pour la réalisation d'un réseau d'eaux pluviales, dans une partie du fossé parallèle à cette voie.

## Carrefour de la Beylesse, c'est parti !

L'aménagement du futur rond-point a débuté fin novembre avec la création d'une voirie provisoire sur les terrains agricoles situés entre la voie ferrée et la Fruitcoop. La mise en place de cette déviation qui supprimera provisoirement la possibilité de tourner à gauche après le pont de la Beylesse en direction de Guilherand village, permettra de lancer la construction du rond-point dès le mois de janvier.

Ces travaux s'étaleront sur plusieurs semaines et généreront malheureusement des difficultés dans le trafic routier. Tout sera fait cependant pour que ces désagréments soient les moins pénalisants possible.



## Aménagement de la rue Pôle 2000

Dans le cadre de la liaison entre la nouvelle voirie de l'ancien chemin des Mulets et la zone Pôle 2000, des travaux d'assainissement et de voirie sont en cours depuis début novembre, selon deux phases distinctes :

- du rond-point de l'allée Mistral au rond point du Grand-Mail, les trottoirs ont été repris et élargis, de même que l'éclairage public. Parallèlement, il a été procédé à l'extension du réseau d'eaux usées et au basculement des effluents de Saint-Péray en direction de la station de pompage située au carrefour de Pôle 2000 et de l'avenue de Groß-Umstadt ;
- du rond point du Grand-Mail au carrefour des Trémolets, la chaussée est en cours d'élargissement pour un meilleur raccordement au chemin des Mulets ; elle sera dotée de deux trottoirs et d'une piste cyclable, ainsi que d'un tout nouvel éclairage public.



# Vie scolaire

Inauguration de la nouvelle école maternelle du Quai



## Une rentrée sous le signe de la nouveauté

**S**i l'Etat par l'intermédiaire du ministère de l'Education Nationale, définit les programmes, gère le personnel enseignant (salaires, nominations, inspections), le reste, tout le reste, relève des collectivités territoriales : les régions ont en charge les lycées, les départements les collèges et les communes les écoles maternelles et primaires. Ainsi, les mairies doivent mettre à disposition de l'Education Nationale les bâtiments scolaires, se charger de leur fonctionnement, de leur entretien et fournir «le matériel nécessaire aux activités scolaires». Une charge qui s'alourdit année après année avec des réformes imposant de nouvelles pratiques pédagogiques, l'apparition des nouvelles technologies...

A ces obligations s'ajoutent des services, aujourd'hui indispensables pour les parents qui travaillent : la restauration scolaire et l'accueil périscolaire (le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30). La mise à disposition d'un moniteur territorial, des installations sportives communales, l'accès à la bibliothèque, aux salles de spectacle... donnent aussi un aperçu de l'implication du domaine scolaire dans le fonctionnement communal. D'autant que des personnels des services techniques interviennent régulièrement les mercredis et pendant les vacances pour opérer des réparations et effectuer des travaux d'entretien nécessaires au bon fonctionnement des installations scolaires.

L'école, et tout ce qui gravite autour, tient donc une place importante dans la gestion communale et la volonté de la municipalité est d'offrir aux enseignants et à leurs élèves des conditions de travail leur permettant de remplir au mieux leur mission et d'assurer leur réussite.

**Fin août, 780 enfants ont repris le chemin des écoles maternelles et primaires de la ville, pour une rentrée 2006 marquée par un certain nombre de changements et de nouveautés.**



Jean-Louis TERRIER,

élu conseiller municipal en 1983, a depuis 1995 en qualité d'adjoint au maire, la responsabilité des affaires scolaires, un secteur important de la gestion communale. Une gestion qui mobilise au quotidien près d'une vingtaine d'employés municipaux, une gestion en relation avec les autorités académiques, les enseignants et les délégués des associations de parents d'élèves.



## Une nouvelle école maternelle :

L'école maternelle du Quai a accueilli les 104 élèves qui ont quitté les locaux de l'école du Centre. Avant de partir en vacances, les petits utilisateurs étaient venus découvrir



- divers travaux de peinture au Quai, aux Brémondrières,
- achat d'un important mobilier avec principalement l'équipement complet de deux classes maternelles et d'une classe primaire,

santé n'a pas pu prendre son poste à la rentrée et auquel nous souhaitons un prompt et complet rétablissement, et deux professeurs des écoles, Mme Josée WARD et Mme Sylvie CHANAL, qui vient de l'école maternelle voisine où son poste a été supprimé. En effet, les autorités académiques, refusant de prendre en compte dans le calcul des effectifs les enfants de moins de 3 ans, ont fermé une classe.

Résultat aujourd'hui, l'école fonctionne dans des conditions difficiles avec des effectifs dépassant 30 élèves par section.



leur nouvelle école et quelques jours avant la rentrée, une opération «portes ouvertes» avait permis aux parents et aux Saint-Pérollais de visiter ce nouvel ensemble scolaire. Le 27 septembre a eu lieu l'inauguration en présence de M. Jean-Marc PICAND, sous-préfet, de Mme Jeannie HODIN, inspectrice d'académie, de M. Guy VERMEE, inspecteur, de M. Gérard WEBER, député, et de M. Jacques DUBAY, conseiller général. La cérémonie réunissait aussi autour du maire et des élus, architectes, responsables d'entreprises, enseignants et parents d'élèves.

Cette réalisation a nécessité un effort financier important de la commune qui a pris en charge un peu plus de 70 % des 1 015 120 €, coût de l'opération, le reste venant de subventions de l'Etat et du Conseil général, ainsi que de la réserve parlementaire. Aujourd'hui, cette nouvelle école maternelle, fruit d'une concertation régulière entre élus, enseignants, personnel communal et parents, est une réussite, tant sur le plan de l'esthétique que de la fonctionnalité des lieux.

Désormais, Saint-Péray dispose d'un groupe scolaire en centre-ville, évitant aux parents les fastidieuses navettes entre école maternelle et école primaire éloignées.

## Des investissements exceptionnels :

Plus de 150 000 € ont été consacrés aux écoles, pour des travaux, achats de mobilier, de matériel pour préparer la rentrée :

- aménagement de la cour de la nouvelle école maternelle avec l'installation de jeux particulièrement appréciés des enfants,
- réfection de la cour de l'école primaire du Quai,

■ renouvellement de l'équipement des salles informatiques dans les écoles primaires du Quai et des Brémondrières avec l'installation d'accès à l'Internet par A.D.S.L.

## Un nouveau prestataire pour le service de restauration scolaire :

Chaque année, 38 000 repas sont servis dans les cantines scolaires, repas achetés par la mairie à une cuisine centrale, selon le système de liaison froide. Le choix du prestataire est soumis au régime des marchés publics. Pour la rentrée, un appel d'offres a été lancé, le choix tenant compte bien sûr du prix, mais aussi de critères techniques comme la qualité, et le conseil municipal a retenu la cuisine centrale de la ville de Guilhaud-Granges.

Ce choix est plébiscité par les utilisateurs des cantines, enfants et parents. Le prix des repas facturés en 2006 aux familles 3,12 € ne correspond qu'à une partie du coût qui avoisine les 7 € (achat des repas, frais des cuisines satellites, frais de personnel), la différence étant supportée par la commune.

## Des changements dans le personnel enseignant :

Principalement au groupe scolaire des Brémondrières où, en primaire, avec le départ à la retraite de Mme et M. BLANCHARD, après plus de 20 ans de présence, et la création d'une 7<sup>ème</sup> classe, trois nouveaux enseignants ont été nommés : un directeur, M. Luc ENGELMAN, qui suite à un problème de

## Du changement à l'école catholique Sainte-Famille :

L'acte notarié d'échange de propriétés entre la mairie et l'enseignement catholique a été paraphé par M. le Maire et M. DALLE, responsable diocésain. Ainsi dès la rentrée, les enfants de la maternelle Sainte-Famille se sont installés dans les locaux de l'école du Centre. Après la réalisation de travaux devant permettre le regroupement de l'école maternelle et primaire autour de la place Santo Tirso, la mairie prendra possession du site de l'école primaire, avenue Tassini, théoriquement en juillet 2008.

Une nouvelle convention de participation aux frais de scolarisation des enfants de Saint-Péray d'un montant en augmentation a également été signée par le maire et les responsables de l'O.G.E.C., l'organisme de gestion des écoles catholiques de Saint-Péray.

*Si cette année, l'investissement dans le domaine scolaire a été particulièrement conséquent, il ne faut pas oublier les frais de fonctionnement au quotidien qui comptent pour une part importante du budget communal : frais de personnel, coût des dépenses d'énergie, fournitures pédagogiques, frais de maintenance des appareils (informatique, photocopieurs...), abonnements téléphoniques, ADSL, participation aux classes transplantées (classes de découverte, de neige, de mer...), des dépenses indispensables au bon fonctionnement du système scolaire à la charge de la commune.*



Défilé à Groß-Umstadt.



Défilé de la fête des vins et du jumelage : le char des éco



Défilé à Groß-Umstadt.



Défilé de la fête des vins et du jumelage : la Reine 2006 et ses Dauphines.



Défilé de la fête



La Peña des Marinières à Groß-Umstadt.



Défilé de la fête des vins et du jumelage : le charme sai



Le Comité de Jumelage à la Winzerfest.



Les tambours portugais de Santo Tirso.



oliers.



Défilé de la fête des vins et du jumelage : le Cyclo-Club.



Myriam De Torres sur radio Winzerfest.



te des vins et du jumelage : le charme tahitien.



Inauguration du Marché aux Vins 2006.



nt-pérollais.



Défilé à Grob-Umstadt.



Le stand du comité de jumelage à la Fête du Cheval, à Asso.



Inauguration d'une place à Asso.



Grob-Umstadt en bleu, blanc, rouge.

# Destination TERROIR

4<sup>ème</sup>  
édition

*Une manifestation labellisée «Semaine du Goût» qui se pérennise et fait partie intégrante des animations locales.*



## Le Grand Marché du Goût

L'opération Destination Terroir des 13, 14 et 15 octobre au CEP du Prieuré a rassemblé un public fidèle et connaisseur venu à la rencontre d'exposants connus et appréciés et de quelques « nouveaux », avec leurs productions de liqueurs, confitures, jus de fruits ou légumes bio...

Chacun a pu déguster d'authentiques produits du terroir, faire son marché et se concocter un sympathique repas à savourer sur place à l'espace buvette. Une animation découverte autour de la pomme, «La pomme du Pilat... un amour de pomme», présentée par la coopérative agricole des balcons du Mont Pilat, a permis aux visiteurs de découvrir la pomme dans tous ses états esthétique et gustatif... Pour la circonstance, le hall du CEP avait été décoré par les Fleurs des Iles

Feray et l'atelier d'art floral de l'Amicale Laïque, avec le concours gracieux des pépinières Jacquet et des Serres du Lac.

En amont de ces deux journées de salon, la journée du vendredi avait été consacrée à différents ateliers découvertes autour du goût.

### Des ateliers pour les jeunes...

Les enfants des classes de CM1/CM2 ont appris à reconnaître les viandes et leurs différences gustatives avec le syndicat des bouchers de l'Ardèche, puis ont été sensibilisés aux différents goûts, sucré, salé, amer et acide, avant de confronter leurs « nez » au buffet des arômes de la Confrérie du Saint-Péray. Chaque enfant est ensuite reparti avec des documents pédagogiques, des toques et des tabliers de cuisinier.

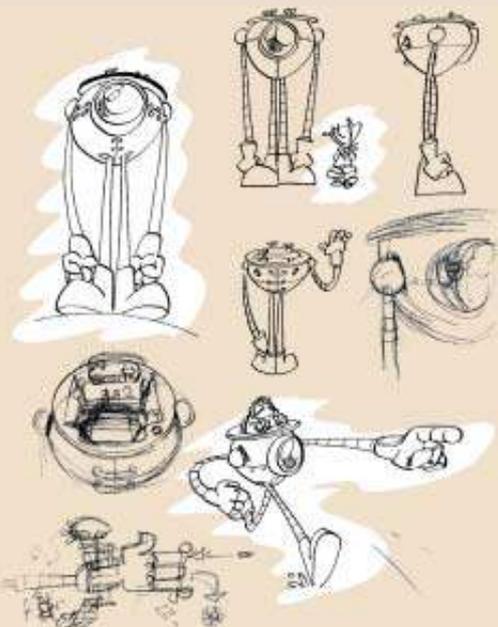
### ... et les moins jeunes !

L'après-midi, trois ateliers ont rassemblé de nombreux participants dans le cadre de «cours» orchestrés par Laurent FAUCHEUX de Gamon Traiteur, Alain MOUNIER, Pâtisserie Malavieille, et Véronique FRONDZIAK, saint-pérollaise de cœur, mais nordiste d'origine, qui a présenté un plat typique de cette région, le POTJEVLEESCH, le «pot de viande».

La journée s'est terminée par la traditionnelle Rôtie de Châtaignes en musique, offerte et organisée par «Saint-Péray Boutiques», devant le CEP du Prieuré.

Avis aux gourmands et aux gourmets... la 5<sup>ème</sup> édition est en préparation !

## La BD à l'honneur à la bibliothèque municipale



### Dans le cadre de l'opération nationale Lire en Fête,

la bibliothèque a proposé une exposition sur le neuvième art, la bande dessinée. Parallèlement, des ateliers de création de bande dessinée ont été organisés en collaboration avec Mickaël ARNAUD, alias Arnü WEST. Le principe de ces ateliers ouverts à tous était, pour chaque participant, de réaliser une bande dessinée de A à Z, c'est-à-dire dessins, scénario, textes..., dans une totale liberté, sous les conseils avisés d'Arnü WEST.

Dessinateur émérite et auteur de trois albums (le quatrième «Fille de rien» sortira en avril 2007), Arnü WEST a su transmettre sa passion du dessin scénarisé à la dizaine d'élèves prêts à marcher dans les traces de leur formateur d'un jour.



### Horaires d'ouverture\* :

Mardi : 15h30-18h30  
Mercredi : 9h30-12h  
et 14h30-18h30  
Jeudi : 15h30-18h30  
Vendredi : 15h30-18h30  
Samedi : 9h30-12h30

# Les nouveautés du réseau CTAV en 2007

*A compter du 2 janvier 2007, Valence Major met en place un réseau de bus plus attractif et performant, complété par de nouveaux services.*

Désormais, pour vous rendre de Saint-Péray à Valence, vous emprunterez la ligne 2 : tous les arrêts de cette ligne sont desservis jusqu'à Chavarant, la ligne étant même prolongée jusqu'au chemin de Ploye, à certaines heures de la journée, afin de desservir les nouveaux lotissements de ce secteur (Chavaray, Chavas).

Quand vous prendrez le bus à Valence, **attention à bien vérifier les indications de l'affichage à l'avant du bus car à certaines heures la ligne 2 se rend dans le quartier « De Co rbusier » de Guilherand-Granges**, sans incidence sur le cadencement vers Saint-Péray.

## Ayez le bon réflexe :

- Au départ de Valence, pour se rendre à Saint-Péray : Ligne 2 direction Saint-Péray, Chavarant ou Chemin de Ploye.
- Pour se rendre à Valence : Ligne 2 direction Valence le Haut, Stade J. Perdrix.

## Ligne 3: Cornas-Valence (Chamberlière).

Cette ligne qui dessert les quartiers Gai Soleil, Brémondrières, Gare... reste inchan-



**À partir du 2 janvier, la ligne 20 devient la ligne 2 !**

gée avec toutefois une prolongation jusqu'à Chamberlière côté drômois.

### Les nouvelles technologies au service de votre information.

A l'arrêt Hôtel de ville a été installée une nouvelle borne d'information voyageurs. Elle vous annonce le temps réel d'attente du prochain bus vers Valence. Très utile en temps normal, elle le sera surtout en cas de perturbations car elle vous annoncera les incidents techniques survenus sur votre ligne (retard, bus en panne, etc.).

### Un service à la demande pour les zones non desservies jusqu'à présent

Le réseau bus CTAV vous offre un nouveau service pour vous déplacer dans certains secteurs de la commune : Ploye, Tourtousse, le plateau. Vous pourrez

rejoindre le centre-ville de Saint-Péray ou faire une correspondance avec la ligne 2 pour vous rendre au centre de Valence. Pour utiliser ce nouveau service, il vous suffira de vous inscrire auprès de l'hôtesse de l'Espace Mobilité CTAV - 17 avenue Félix Faure à Valence Tél. : 04 75 600 626.

Vous devrez ensuite effectuer une réservation pour votre déplacement **en tenant compte des jours et des horaires prédéfinis de fonctionnement** (différents selon les dessertes). Pour effectuer votre trajet, présentez-vous à l'arrêt et à l'horaire convenus lors de votre réservation. Un véhicule aux couleurs du réseau de bus CTAV viendra vous chercher.

**Prix de la course : 1,10 €.**

**valence major**



**BAUDOIN OPTICIENS**

**NINA RICCI**

2, place de l'Hôtel de Ville SAINT-PÉRAY 04 75 40 43 00

Photo non contractuelle

**TRAVAUX PUBLICS - GOUDRONNAGE  
PAVAGE - DALLAGE - COFFRAGE GLISSANT  
TRAVAUX PARTICULIERS - MACONNERIE  
REVETEMENT DE CHAUSSEE  
EN ENROBE ET BITUME**

**ENTREPRISE 26 - S.A.**



*"La qualité doit être un réflexe"*

885 avenue Pierre Brossolette  
26800 PORTES-LES-VALENCE  
☎ 04 75 57 05 26 - Télécopie : 04 75 57 48 76  
http://www.e26.com e-mail : e26@e26.com

# C'était il y a 70 ans...



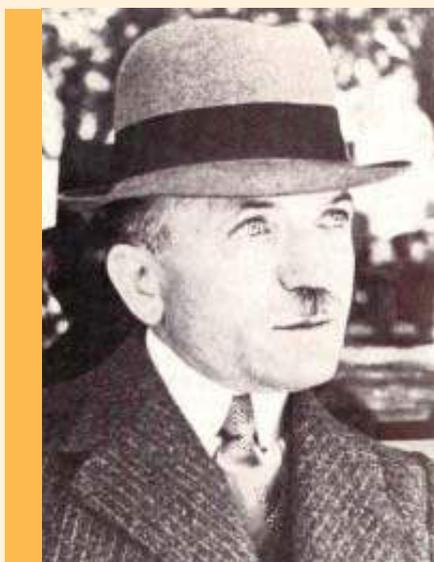
*C'est en effet le 8 décembre 1936 que parut le décret classant le vignoble saint-pérol-lais en A.O.C. en définissant les critères de cette appellation, à l'issue d'un long conflit opposant les vignerons aux négociants pour la défense du terroir et la qualité d'un produit qui faisait la renommée de la ville.*

J.-L.T.

Sources : archives municipales  
Saint-Péray, un village  
viticole en Ardèche.

Dès 1908, se constitua sur la commune un «Syndicat de défense viticole des grands vins blancs de Saint-Péray». Il regroupa très vite une majorité de vignerons propriétaires, une centaine à l'époque, soucieux de la qualité des vins de Saint-Péray qu'ils estimaient dénaturés par les pratiques de la vingtaine de négociants de la ville : achat de moûts (vendanges) en dehors du terroir, utilisation pour la fabrication du Saint-Péray champagnisé de raisins rouges à jus blanc, cépages plus productifs... , bref des pratiques plus lucratives.

Ces vignerons qui éprouvaient des difficultés à écouler leur production à des prix rémunérateurs dénonçaient la concurrence déloyale des négociants.



Le Docteur Emile PALAYER.

**...le vin de Saint-Péray obtenait son classement en A.O.C., une des premières appellations d'origine contrôlée de France, en compagnie du Châteauneuf-du-Pape.**

Dans ce conflit s'illustrèrent deux grandes figures locales, Raymond SAINT-PRIX, grand propriétaire et président fondateur du syndicat, puis le Docteur Emile PALAYER, propriétaire de vignes sur le côteau Gaillard et le côteau de Soullignasse, qui s'engagea avec sa fougue légendaire dans la défense des intérêts des vignerons.

En 1925, le syndicat saint-pérol-lais adhéra au syndicat général des vignerons des côtes-du-Rhône qui venait de se créer, regroupant Châteauneuf-du-Pape, Tavel, l'Hermitage... qui militait en faveur d'une loi protégeant les terroirs et garantissant la qualité des vins. La bataille se situa sur deux fronts :

- au niveau parlementaire, action de lobbying pour le vote d'une loi ;
- au niveau juridique.

Le tribunal de Tournon saisi par le syndicat saint-pérol-lais rendait le 30 mars 1933 un jugement garantissant l'appellation Saint-Péray, première victoire pour les vignerons. En juillet 1935, les parlementaires votèrent une loi définissant les A.O.C. et l'année suivante, le 8 décembre 1936, un décret accordait l'appellation d'origine contrôlée au Saint-Péray :

**avec** une délimitation du terroir, défini par la composition géologique du sol et l'exposition (côteaux seulement, plaines exclues), une petite aire de la commune de Toulaud en limite étant incluse dans ce terroir ; **avec** une désignation des





cépages, Roussanne et Marsanne exclusivement ; avec une définition des rendements (inférieurs à 40 hectolitres à l'hectare), du taux d'alcool et de sucre...

Mais si le décret donnait satisfaction aux vignerons, il ne mettait pas toutefois un terme au conflit, les négociants s'efforçant de contourner la législation avec par exemple l'utilisa-

tion sur les étiquettes de l'adresse postale

Saint-Péray pour des vins produits hors de la commune... d'où une série de procès où s'illustra l'infatigable Docteur PALAYER, portedrapeau des vignerons saint-pérollais.

Après la seconde Guerre Mondiale, le vignoble saint-pérollais amorça un véritable déclin par l'abandon d'un travail pénible et peu rémunérateur, l'urbanisation de la commune...

Mais depuis les années 1980, on assiste à un certain renouveau, avec l'installation de jeunes viticulteurs dynamiques et inventifs, l'investissement de grandes maisons comme Jaboulet, Chapoutier, la volonté de la municipalité de protéger le terroir, le potentiel viticole dans le cadre du POS (plan d'occupation des sols) puis du PLU (plan local d'urbanisme).

Aujourd'hui, il s'agit de préserver un patrimoine culturel qui a façonné les paysages et forgé l'identité de notre commune. Municipalité, Confrérie du Saint-Péray, viticulteurs œuvrent pour redonner au Saint-Péray ses lettres de noblesse et faire de ce cru des côtes-du-Rhône un produit de qualité reconnu et apprécié.



# La pétillante affaire des mousseux de Saint-Péray a été évoquée hier devant le Tribunal correctionnel de Tournon...

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL SERGE NICOLAS)

Tournon, 12 janvier.

A Saint-Péray, la guerre gronde. Depuis des années déjà, elle met aux prises les producteurs du célèbre vin mousseux produit dans cette localité. Une guerre qui connaît parfois des trêves, mais aussi souvent une inquiétante recrudescence. Alors, comme le mousseux, les esprits s'échauffent et menacent d'exploser. C'est la guerre des appellations contrôlées.

D'un côté, ceux qui produisent le vin blanc champagnais de Saint-Péray, appellations dûment contrôlées et qu'ils entendent bien ne pas laisser à l'autre, le groupe des fabricants de mousseux installés à Saint-Péray, à qui on reproche de profiter de la réputation bien établie des vins du cru pour écouler « une marchandise bâtarde sans valeur ».

Et comme beaucoup d'intérêts entrent en jeu et qu'on ne se décide pas à trouver un terrain d'entente, il faut bien faire appel à la justice pour trancher le débat.

Bref, hier matin, le président du tribunal correctionnel de Tournon, habituellement si tranquille, a été le champ de rencontres oratoires des producteurs de mousseux de Saint-Péray et des producteurs de mousseux établis (Nyons capitale) à Saint-Péray.

Et, je vous assure, on ne s'est pas ménagé. Il a fallu toutes les interventions apaisantes du bon président, Castagnier, pour empêcher que les débats ne montent de plusieurs tons.

« Votre soi-disant vin blanc mousseux est fabriqué avec des raisins rouges achetés à bas prix », argue-t-on ici.

« Pardon, notre vin est exclu », et la jalousie vous fait jouer méchamment les empêcheurs de tourner en rond », répond-on là.

On devait entendre bien d'autres gentillesses du même genre... Il faut reconnaître honnêtement que

l'appellation d'origine a saisi des bouteilles de mousseux sorties de leurs établissements avec la mention « Saint-Péray ». Or, il ne s'agit pas d'un vin fabriqué avec des plants de Saint-Péray, appellation d'origine, et notre Institut, soutenu par les producteurs du « véritable » vin de « Saint-Péray » (représentés par M. le docteur Palayer) crie à l'esroquerie. Le client est dupé quant à la qualité du vin. En croyant acheter du mousseux, il ne boira, affirme cet organisme, qu'un « détestable breuvage ».

## Vin fabriqué ?

Que répondra à cette accusation, MM. Robert Etienne et Eugène Verilhac ?

Le premier plaide coupable, en ce sens qu'il rejette la faute sur une de ses employées, qui aurait placé l'étiquette réservée au véritable mousseux de Saint-Péray lorsqu'il fabrique également, sur des bouteilles de mousseux de second et même troisième ordre.

Quant à M. Eugène Verilhac, il prend au contraire la pleine responsabilité et affirme avoir le droit de mettre sur ses vins, d'origine ou non, la mention « Saint-Péray » en se référant à un jugement rendu par le même tribunal correctionnel de Tournon.

C'était, dès le départ, placer l'affaire sur le terrain des arguments d'ordre spécifiquement juridique. Et chacun des avocats, à deux parties prit un main plaisir, tout au long des débats, à annoncer, à tour de rôle, l'existence d'un décret abrogeant précisément l'article de loi avancé par l'adversaire pour se défendre.

Qu'ont déclaré en substance les avocats ?

« Il y a indubitablement tromperie », voilà le point de vue de M. Roche, représentant le syndicat des producteurs de vins de Saint-Péray.

Et encore : « Un vin de Saint-Péray doit porter la mention « appellation d'origine », mais le consommateur ignore souvent ce moyen de reconnaître une bonne « bouteille de mousseux » et il est abusé par une étiquette où l'on a volontairement imprimé le nom de Saint-Péray ».

M. Roche devait éayer sa thèse en définissant, au cours d'un intéressant exposé, les caractéristiques d'un véritable mousseux de Saint-Péray, fabriqué avec des plants de Roussette et de Marsanne, lesquels sont greffés sur une sève de terrain bien définie.

« Caractéristiques auxquelles, dit-il, ne sauraient prétendre les mousseux de Saint-Péray de MM. Etienne et Verilhac, qui ne portent pas la marque « appellation d'origine ».

Poursuivant dans le même sens M. Pécq, au nom de l'Institut national d'appellation d'origine, organisme auquel il se plaça à son tour, l'influence bienfaisante dans la défense des vins français, souligna tout le bénéfice illégal réalisé par des producteurs « qui se servent adroitement de la renommée d'une marque pour écouler des mousseux inférieurs ».

M. Faugère, du Barreau de Tournon, qui assumait la défense de MM. Etienne et Verilhac, s'employa à démonter pièce par pièce les arguments de la partie adverse : « Vous savez que la production du vin de Saint-Péray appellation contrôlée, n'est que une importation et ne saurait suffire à la demande. Et si la renommée de la petite ville ardéchoise a dépassé le cadre régional, et même national, c'est grâce aux « générations » d'Etienne et Verilhac, qui ont fabriqué à Saint-Péray des millions de bouteilles de mousseux d'excellente réputation... devait-il notamment déclarer.

Quel sera l'épilogue de l'épisode judiciaire de la « bataille » qui oppose depuis plusieurs lustres déjà les producteurs du « vrai » Saint-Péray aux « autres » ? Il faudra attendre le 26 janvier date à laquelle le tribunal de Tournon rendra son jugement.



Le docteur PALAYER président des producteurs de Saint-Péray

dans cette chienne qui oppose les producteurs vinicoles de Saint-Péray, les défenseurs de l'appellation d'origine ont marqué, hier, un sérieux point devant le tribunal correctionnel de Tournon. Leurs adversaires n'étaient-ils pas accusés de fraudes commerciales par l'Institut national d'appellation d'origine des vins et eaux-de-vie.

Et l'on assistait à ce spectacle peu banal : deux respectables producteurs de mousseux, MM. Robert Etienne et Eugène Verilhac (voir mousseux du même nom) transformés en classiques prévenus. Un rôle assez vexant.

Tous deux ont des ententes avec les étiquettes. Voyez plutôt : l'inspecteur de l'Institut national d'ap-

# East side story



Le départ de Saint-Péray.



Sur la place de la mairie à Groß-Umstadt.



## ... ou le voyage en side-car de deux Sai

*C'est une aventure exceptionnelle, une aventure des temps modernes qui vaut à Thomas et Chrystel NICOLAS d'avoir le plaisir de figurer dans ces pages, le plaisir, surtout, de partager ainsi leur fantastique expérience : un voyage à moto à travers la Russie, en direction de l'Est lointain et de la Sibérie.*

### Retour sur un exploit...

C'est sur un side-car DNEPR MT16 datant de 1966, une réplique russe du modèle allemand BMW utilisé durant la seconde guerre mondiale, que nos deux aventuriers ont quitté la France et Saint-Péray, le 23 juillet dernier, pour un long périple à travers l'Allemagne, la Pologne, la Lituanie, la Lettonie et la Russie.

### Cap à l'Est

En dignes représentants de Saint-Péray, c'est de notre ville jumelle de Groß-Umstadt, après trois jours de route, que Thomas et Chrystel ont donné leurs premières nouvelles grâce à leur blog\* (journal de bord sur Internet).

Le jumelage offrant décidément de superbes opportunités, c'est grâce aux liens unissant Saint-Péray et Groß-Umstadt que nos Saint-Pérollais ont trouvé le gîte et le couvert dans notre ville amie, qui plus est dans la famille d'une ancienne reine des vins !

### De la Pologne aux Pays Baltes

Moins d'une semaine après leur départ, c'est l'arrivée en Pologne, un passage de frontière qui marque véritablement le début de l'aventure, le saut vers l'inconnu et les premiers doutes : l'état des routes, la résistance du véhicule, les possibilités de manger, dormir...

Après 1 500 kilomètres, la moto commence à donner ses premiers signes de fatigue. Une visite au garage s'impose ; ce sera à l'Old Timer Garage, le temple des vieux side-cars russes et allemands, pour un changement de roue et de pneus, avant de repartir vers Saint-Petersbourg. Chaque étape du voyage apporte son lot de rencontres avec des habitants, à la fois surpris et curieux de l'aventure de ces deux Français sur leur drôle de monture. En Pologne, nombreuses ont été les familles à ouvrir leurs portes et leur frigo. En Lituanie, c'est une famille de fermiers qui leur a offert l'hospitalité deux jours durant.

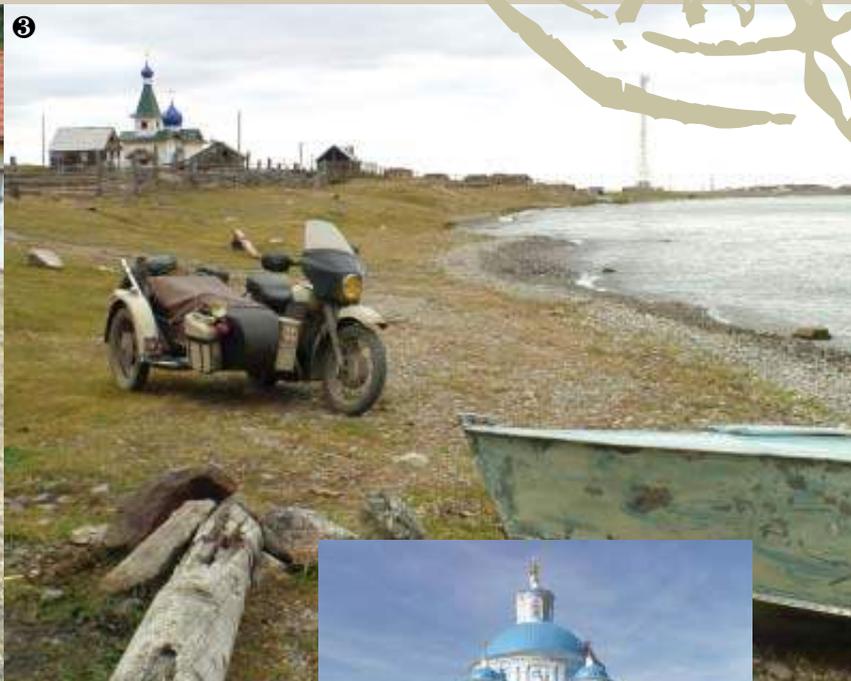


Le charme des routes de l'Est.

❶ L'aventure pour Thomas et Chrystel.

❷ Le vieux side-car tiendra-t-il le coup ?

❸ Enfin... le lac Baïkal !



## nt-Pérollais vers la Sibérie

### Saint-Petersbourg, Moscou...

Après deux jours de visites et d'hôtel à Saint-Petersbourg «la Magnifique», la traversée de l'immense Russie peut commencer. Les petits ennuis mécaniques se succèdent (quoi de plus normal après plus de 4 000 km) mais ils ne découragent pas nos deux aventuriers. Au contraire, chaque panne, chaque casse est prétexte à rencontre puisque les motards locaux et autres bikers viennent régulièrement leur prêter main forte. Après avoir laissé Chrystel, dont le chemin s'arrêtait à

Moscou, à l'aéroport pour un vol à destination de la France, Thomas continue seul l'aventure vers la Sibérie.

Une aventure qui lui ouvre aussi les portes d'une gloire locale et méritée : à Nijni Novgorod, 3<sup>ème</sup> plus grande ville de Russie, il est ainsi accueilli par la télévision régionale qui réalise un reportage sur son voyage.

### La Sibérie en vue

Les étapes s'enchaînent à travers la Russie profonde : Ekaterinbourg, Irbit,



Sur la route d'Irkoutsk, une église...

Tioumen, Novossibirsk, Krasnoïarsk... Le mois de septembre touche à sa fin et le froid commence à poser sérieusement problème : la conduite est de plus en plus difficile et les routes à la limite du praticable. Heureusement, l'obstination paie et après une pause à Irkoutsk, Thomas touche au but et arrive au lac Baïkal le 27 septembre, plus de 2 mois après le début de l'aventure. Pari gagné et retour (en Transsibérien) à Moscou.

Aujourd'hui, trois mois après la fin de cette épopée, il reste à Chrystel et Thomas une montagne de souvenirs et le goût d'une fantastique aventure humaine.

\* Retrouvez l'aventure de Chrystel et Thomas sur leur blog à l'adresse suivante : <http://tometchris.blog4ever.com> et <http://tomenside.blog4ever.com>



Un petit bonjour à la télévision russe.



Un voyage au confort plutôt sommaire.



Irkoutsk... enfin me voilà !

# Du nouveau dans la vie économique locale



## Bar Le Tomahawk

99 rue de la République - Tél.: 04 75 80 05 48  
 Depuis le 23 août, **M. Ludovic CHAREYRON**, ancien gérant du bar l'Argonaute, et **Mlle Caroline ROYER** sont les nouveaux propriétaires du débit de boissons du 99 rue de la République, ex-Grand Café, succédant ainsi à M. et Mme RAMETTE. A nouveau propriétaire, nouveau nom... c'est désormais au Tomahawk que Ludovic et Caroline vous accueillent, dans un cadre totalement remanié avec une décoration originale composée d'anciennes affiches publicitaires. A noter que le Tomahawk propose également une activité snack pour se restaurer.

## AB Multiservices Habitat

14 rue Rémi Roure - Tél.: 06 61 90 45 50  
 Une nouvelle entreprise multiservices a vu le jour à Saint-Péray : AB MULTISERVICES HABITAT (**gérant : M. BONNET**) vous propose toute une gamme de travaux de rénovation d'habitat tous corps d'état (plomberie, électricité, placoplâtre, peinture...). Autant de tâches que l'on n'a pas toujours le temps ou la capacité de mener à bien et que l'on est heureux de pouvoir confier à un professionnel.



## Atelier de coiffure

Rue Ferrachat - Tél.: 04 75 40 81 13  
 C'est dans les anciens locaux de la cordonnerie de la rue Ferrachat que **Mme Valérie BRUNIERE** vient d'ouvrir un tout nouveau salon de coiffure pour hommes et enfants. **Depuis le 1<sup>er</sup> septembre**. Le salon est ouvert du mardi au samedi, de 8h30 à 12h et sur rendez-vous le vendredi après-midi.



## Tabac Le République

58 rue de la République - Tél.: 04 75 40 34 76  
**M. Jean-François DURANTET** et **Mme Laetitia CERF** sont les nouveaux propriétaires du bureau de tabac de la rue de la République. **Depuis le 1<sup>er</sup> juin**, ils vous

accueillent 7 jours sur 7, du lundi au dimanche, de 6h à 12h30 et de 13h30 à 19h30, avec une fermeture hebdomadaire le dimanche après-midi. Outre les articles traditionnels, tabac, presse, librairie, bimbelerie, le République vous propose également des articles de pêche ainsi qu'une borne de développement pour vos photos numériques.



## Le Faillitaire

1 avenue du Grand Mail - Zone Pôle 2000 - Tél.: 04 75 40 77 02  
**Depuis le 5 octobre**, **M. et Mme BELLAC** ont ouvert une nouvelle surface de vente de meubles, literie, salons... sur la zone Pôle 2000, en lieu et place du magasin Géant Literie. L'implantation de ce discounteur vient compléter et densifier l'offre de commerces déjà variée sur la zone d'activités. Ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 19h.

## GAMON Traiteur

Après l'incendie du mois dernier qui a détruit les bâtiments de l'entreprise, la solidarité de tous, commerçants, amis, mairie, a permis d'atténuer les effets de cet événement dramatique et de poursuivre l'activité. Nous souhaitons à cet établissement un retour rapide à la normale avant la construction d'une nouvelle unité.

Nous avons aussi le plaisir de souhaiter la bienvenue à **Mme Laurence BUISSON**, diététicienne, qui vous recevra, sur rendez-vous, dans son cabinet : 33 rue de la République - Tél.: 04 75 40 76 94 / Portable : 06 85 36 91 93 - [laurencebuisson@free.fr](mailto:laurencebuisson@free.fr)

1976 - 2006 : les 30 ans de SECURITE ARDROM

A l'honneur



Créée en 1976, Sécurité Ardrom vient de fêter ses 30 ans. 30 ans de développement et de progression continue pour cette entreprise locale, implantée à Saint-Péray sur la zone Pôle 2000 depuis 1988, spécialisée dans le domaine de la sécurité et de la surveillance (*détection intrusion, détection incendie, protection des personnes, vidéosurveillance, contrôle d'accès, téléphonie, télésurveillance...*), jusqu'à devenir la référence en la matière sur la Drôme-Ardèche.

Année du 30<sup>ème</sup> anniversaire, 2006 aura aussi été celle des ambitions pour l'entreprise présidée par **Yves COHARD** avec le rapprochement avec le groupe G4 Securicor. En s'adossant à un groupe de cette envergure (*coté à la bourse de Londres, présent dans 110 pays, G4S compte 360 000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 6 milliards d'euros ; en France, il est le second prestataire dans le domaine de la sécurité et emploie plus de 9 000 personnes*), Sécurité Ardrom a donc franchi un nouveau palier dans sa progression, pour conquérir de nouveaux marchés et faire face à l'évolution de la demande et des techniques.



Sécurité Ardrom - Avenue Grand mail - Zone Pôle 2000  
 07130 Saint-Péray - Tél. : 04 75 81 80 80  
 Courriel : [contact@ardrom.com](mailto:contact@ardrom.com)

# Communauté de Communes

La Communauté de communes Rhône-Crussol poursuit son développement en étoffant sa flotte de véhicules techniques. Après l'achat d'une balayeuse en 2005, la structure intercommunale vient de se doter de nouveaux véhicules de voirie et de déneigement, camion, saleuse, lame, étrave, afin de disposer d'un matériel mieux adapté aux diverses missions inhérentes au déneigement de la voirie, ainsi que d'une camionnette affectée à l'équipe signalisation.

Parallèlement, la CCRC a également acquis deux voitures pour ses services techniques et son service aménagement, pour un meilleur suivi des différents chantiers ou travaux menés sur les 5 communes.

Un budget total de 173 000 € a été consacré à ces différentes acquisitions qui illustrent bien la montée en puissance des services techniques intercommunaux pour offrir un service de qualité à l'ensemble de la population du territoire de Rhône-Crussol.



## De nouveaux équipements pour une efficacité accrue

### Communauté de communes Rhône-Crussol

Siège : mairie de Saint-Péray  
 Locaux techniques et administratifs : 1278 rue Henri Dunant à Guilhaumard-Granges - Tél. : 04 75 41 99 19  
 Courriel : accueil@rhone-crussol.fr

## BREVES ...

### ■ Le déneigement des trottoirs

L'hiver arrive... et bientôt peut-être les premiers flocons... La mairie rappelle qu'en terme de déneigement, et plus généralement de nettoyage des trottoirs, les particuliers ont certaines obligations.

Ainsi un arrêté municipal du 22 décembre 1993 précise que les propriétaires d'immeubles bâtis ou non bâtis, situés en bordures de voies publiques, places et carrefours ou de voies privées ouvertes à la circulation publique, sont tenus d'assurer le balayage des neiges, au nom de la sécurisation du cheminement piéton.

Bien sûr, les services municipaux et intercommunaux contribuent largement à cette tâche, mais l'action de chacun est nécessaire pour assurer l'intérêt de tous.

### ■ Vie quotidienne

Les mois d'été et de chaleur sont désormais bien loin. L'hiver s'est installé depuis quelques semaines maintenant, avec son fidèle compagnon le froid. Heureusement épargné de cet ennemi grâce au confort de nos logements, on a souvent trop tendance à oublier que toute installation de chauffage n'est pas anodine et peut être facteur de risques pour notre sécurité ; risques d'asphyxie, d'électrocution, d'incendie...

Voici quelques conseils pratiques pour conjuguer confort et sécurité :

■ **Chauffage central** (chauffe-eau à gaz) : toujours faire vérifier son installation (le mieux étant de le faire avant de la remettre en fonction) ; si vous ne l'avez pas encore fait, faites réviser votre chauffe-eau : en cas de mauvais réglage, il peut y avoir des émanations de monoxyde de carbone, gaz incolore et inodore, donc particulièrement redoutable, à l'origine de nombreuses intoxications graves.

■ **Chauffage électrique** : ne couvrez pas vos convecteurs, notamment avec des textiles qui risqueraient de s'enflammer ; évitez également de placer des rideaux à proximité.

■ **Chauffage au bois** (poêle ou cheminées) : faites ramoner au préalable les conduits par un professionnel. Enfin, accordez une attention toute particulière à vos ventilations : vérifiez régulièrement l'état de vos aérations qui ne doivent jamais être bouchées.

### ■ Année 2007, année électorale Faites-vous inscrire sur les listes électorales

L'année 2007 sera marquée par d'importants scrutins nationaux. Les élections présidentielle et législatives sont en effet prévues au printemps 2007 : les 22 avril et 6 mai pour l'élection du président de la République et les 10 et 17 juin pour les élections des députés.

Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. Mais pour voter, encore faut-il au préalable s'être inscrit sur les listes électorales de la commune. Il vous reste encore quelques jours pour accomplir cette formalité.

Pour ce faire, présentez-vous en mairie de Saint-Péray au service administration générale (rez-de-chaussée) **avant le 29 décembre 2006**, y compris pour les jeunes qui auront 18 ans d'ici le 28 février 2007, muni d'une carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**TRAVERSIER**  
**Charpente - Couverture**

*Pôle 2000 Zone Nord*  
*07130 Saint-Péray*

**Tél. : 04 75 81 85 10**  
**Fax : 04 75 40 58 88**

### ■ Ils sont nés...

ALVAREZ Ambre	22 juin 2006
RATEL Apolline	27 juin 2006
RODRIGUEZ Elise	30 juin 2006
EL MOUTAWAKKIL Mickael	5 juillet 2006
GIRAUD--DUCRET Ethan	14 juillet 2006
RENAUD Lise	17 juillet 2006
OOKA Leïna	24 juillet 2006
CHAPELON Grégoire	26 juillet 2006
BENISTANT Nina	31 juillet 2006
MONTEIL Anthony	3 août 2006
LALLEMAND Emma	4 août 2006
ROUX Lyla	6 août 2006
PROST Andréa	20 août 2006
MOUNIER Mila	26 août 2006
GORY Adriel	12 septembre 2006
GORY Maïana	12 septembre 2006
BARBOSA--CHABANETTE Diégo	12 septembre 2006
FEJOZ Siméon	13 septembre 2006
BOYER Titouan	14 septembre 2006
BRUCHON Jade	15 septembre 2006
JOUVE Zacharie	18 septembre 2006
BACQUE Camille	28 septembre 2006
CHAMBON Eléonor	5 octobre 2006
DUCHÊX Maëlys	13 octobre 2006
TAFLA Lola	25 octobre 2006
GRANJON Victor	26 octobre 2006
DUC-GAYFFIER Sarah	30 octobre 2006
CLUZEL Sophia	31 octobre 2006
ARNAUD Liel	31 octobre 2006
COLPIN Luna	31 octobre 2006
MONTABONNEL Eulalie	31 octobre 2006
CHIFLET Jérémie	5 novembre 2006
LELIEVRE Jade	12 novembre 2006
PEJOT-CHARROST Romain	13 novembre 2006
ROBERT Lucas	13 novembre 2006
PLAINDOUX Kylian	16 novembre 2006
PENOT Nathanaël	25 novembre 2006

### ■ Ils nous ont quittés...

GAILLARD Henri – 83 ans	1 <sup>er</sup> juin 2006
GAMON Gérard – 60 ans	5 juin 2006
GOURDOL Claire – 70 ans	13 juin 2006
MAUBON Louis – 86 ans	16 juillet 2006
BONNET Valérie – 35 ans	18 juillet 2006
GELY Alice – 86 ans	29 juillet 2006
ROCHE Pierre – 82 ans	30 juillet 2006
DORGNON Roger – 85 ans	2 août 2006
LANTHEAUME Guy – 59 ans	5 août 2006
PERIOU Valérie – 83 ans	16 août 2006
ALBERT Edmond – 95 ans	23 août 2006
FRAISSE Fernand – 83 ans	30 août 2006
BOUVIER Fernand – 90 ans	31 août 2006
MAZET Marie-Adrienne – 75 ans	1 <sup>er</sup> septembre 2006
FOUREL Jean-Pierre – 55 ans	5 septembre 2006
OGIER Christiane – 57 ans	13 septembre 2006
FAURE Germaine – 96 ans	13 septembre 2006
PERGOLI Marcelle – 92 ans	15 septembre 2006
GAILLARD Marie – 72 ans	17 septembre 2006
TAVENARD Liliane – 83 ans	26 septembre 2006
VIDALENCHE Paulette – 92 ans	30 septembre 2006
CHASSAIGNE Hubert – 83 ans	10 octobre 2006
ROMUALD Paul – 84 ans	15 octobre 2006
BELIN Olga – 93 ans	29 octobre 2006
PEGOUD Cyprien – 98 ans	30 octobre 2006
FAYE Paul – 82 ans	24 novembre 2006
DUMAS Yves – 68 ans	26 novembre 2006

### ■ Ils se sont unis...

ROUSSET Daniel et SURROQUE Denise	16 juin 2006
LAMBERT Christophe et SABARD Véronique	17 juin 2006
ALAIS Nicolas et DUPIN Sylvia	24 juin 2006
BLACHE Denis et SEAUVE Isabelle	1 <sup>er</sup> juillet 2006
BRUYERE Yannick et CHAREYRON Caroline	1 <sup>er</sup> juillet 2006
DONET Marc et MINEUR Michelle	8 juillet 2006
BALBALIAN Jean-Paul et SESTIER Véronique	8 juillet 2006
GAALICHE Wahid et BENEVISE Amélie	13 juillet 2006
PEREY Alexandre et EYDALENE Claire	15 juillet 2006
MARIE Jérôme et COSTE Virginie	22 juillet 2006
BERTOUIN Yoan et RIOU Marie	5 août 2006
ISSARTEL Jérôme et VERGIER Sylvie	19 août 2006
ROZENBERG Olivier et LABONDE Emilie	9 septembre 2006

<b>BANQUE</b>	<b>ASSURANCES</b>
<p><b>Banque :</b></p> <p><b>Crédits : Auto - Conso - Immo</b></p> <p><b>Epargne - Placements</b></p> <p><b>Assurances :</b></p> <p><b>Auto - Habitation - Prévoyance</b></p> <p><b>Crédit Mutuel</b></p> <p><b>LA banque à qui parler</b></p> <p>97 rue de la République - Saint-Péray</p> <p>0 820 853 992 (0,119 TTC/mn)</p>	



**POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE**

*Chambre Funéraire*

**SARL EDMOND VABRES**

*Père & Fils*

Construction de caveaux et entourages  
Monuments, granit, béton armé - Gravure  
Articles funéraires - Fournitures de cercueils  
Transport de corps sur toutes distances  
avec ou sans mise en bière

24h / 24h  
7 jours / 7

78, rue de la République  
07130 Saint-Péray  
Tél. 04 75 40 35 92 - Fax : 04 75 80 28 61

Siège social : 302, rue Marc-Seguin  
07500 Guilherand-Granges  
Tél. 04 75 40 84 06 - Fax : 04 75 40 39 58

Site internet : [www.vabres-edmond.fr](http://www.vabres-edmond.fr) / E-mail : [www.edmond.vabres@wanadoo.fr](mailto:www.edmond.vabres@wanadoo.fr)  
Portable : 06 08 47 15 16 - 06 71 40 46 62



SERVICE NOTARIAL

Pour tous conseils juridiques, économiques et fiscaux  
consultez les NOTAIRES de Saint-Péray

Maître CHASTAGNARET Olivier

87, rue de la République - 07130 St-Péray

Maître HERAIL-GIORDANO Martine

Quai du Docteur Jules Bouvat - 07130 St-Péray



Travaux Publics - Maçonnerie  
Canalisations eau, Assainissement,  
Réseaux électriques,  
Eclairage Public et Gaz.

Z.A. de Marcerolles - Rue Aristide-Bergès  
26500 BOURG-LÈS-VALENCE  
Tél.: 04 75 82 94 91 - Fax: 04 75 82 94 75

**LES HALLES DE RUSSOL**  
*Fruits et Légumes  
Vins en vrac.*

Zone Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray  
Tél.: 04 75 40 24 22 - Fax : 04 75 40 40 46



**SÉCURITÉ  
ARDROM**



SOCIÉTÉ DU GROUPE G4S

**07130 SAINT-PÉRAY  
+33 (0)4 75 81 80 80**

[www.ardrom.com](http://www.ardrom.com)

e-mail : [securite.ardrom@wanadoo.fr](mailto:securite.ardrom@wanadoo.fr)

**Protège vos biens**

**Alarmes - Téléphone - Extincteurs**

Pour la réussite de vos manifestations, mariages, fêtes de famille...

**GLAÇONS SERVICE**

Nombreux dépôts en Drôme / Ardèche / Rhône-Alpes

Glaçons apéritifs - Pain de glace - Glace pilée - Glace à sculpter.  
Location bacs, congélateurs, réfrigérateurs, véhicules frigo,  
tourne broche.

Zone Pôle 2000 Saint-Péray  
Tél.: 04 75 80 07 85 - Port. 06 07 21 25 33  
<http://glaconservices.free.fr>



**IMPRIMERIE**  
04 75 40 31 65 *Plancher*  
23, rue Ferdinand Malet **07130 ST-PÉRAY**

GRAND CHOIX DE FAIRE-PARTS  
PHOTOCOPIES NOIR & COULEUR  
RELIURE - PLASTIFICATION  
CREATION DE SITE ET GRAPHIQUE  
AUTOCOLLANTS - PANNEAUX  
DECORATION DE VEHICULE  
ENSEIGNE - PAPETERIE



**Groupama**

Toutes Assurances- Placements

M<sup>r</sup> Yvan CELLIER

M<sup>me</sup> Sylvie BRUNEL

77, Rue de la République  
07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19

Votre magasin

**ST-PÉRAY**

04 75 44 04 00



**Vous êtes entre  
des mains d'experts**

Canalisateur eau, gaz, assainissement irrigation - génie civil - ouvrage d'art - Transports  
Location de véhicules industriels et engins de Travaux Publics



**Chapon**  
Travaux publics

**Travaillons à préserver  
notre cadre de vie.**



Z.A. du Gurnand - B.P. 6 - 26120 Malissard  
Tél. : 04 75 85 44 20 - Fax : 04 75 85 26 50  
Site : [www.chapon.fr](http://www.chapon.fr) - E-mail : [leont.chapon@chapon.fr](mailto:leont.chapon@chapon.fr)

# GARAGE DES BUIS S.A.R.L.

Daniel CHOSSON  
Agent



Tous travaux mécaniques - Vente Neuf et Occasion

1644, avenue Louis Frédéric Ducros - 07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 40 28 69 - Fax : 04 75 40 23 06



## FAB' CUISINES

La Cuisine d'autrefois  
L'agencement d'aujourd'hui

Louis ROSSILLON

Gérant - Fabricant

Magasin d'usine : Z.C. Pôle 2000  
07130 St-Péray - Tél.: 04 75 40 58 36  
contact@fab-cuisines.fr



Réseaux MT-BT, Postes VRD, Lotissements  
Eclairages public et décoratif  
Eclairages sportifs, Illuminations

Tél.: 04 75 78 17 81 - Fax: 04 75 78 17 89  
B.P. 224 - 26502 Bourg-lès-Valence



7, Rue Pierre & Marie Curie  
Quartier Gare - 07130 Saint-Péray - France  
Tél : 33 (0)4 75 40 53 03  
Fax : 33 (0)4 75 80 03 59  
Mobile : 33 (0)6 82 03 66 96  
e-mail : info@viacom.fr  
Site : www.viacom.fr



CRÉATEURS D'IDÉES ASCENSIONNELLES PRINT | WEB

<http://www.influence.fr> / [info@influence.fr](mailto:info@influence.fr)